

**AVIS PUBLIC  
ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 443-3**

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LA PRÉSENTE :**

1. **QUE** le conseil municipal de la Ville d'Otterburn Park a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 17 septembre 2018, le Règlement numéro 443-3 intitulé : Règlement numéro 443-3 modifiant le Règlement numéro 443 adoptant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville d'Otterburn Park;
2. **QUE** ce Règlement est déposé au bureau du greffe, situé au 601, chemin Ozias-Leduc à Otterburn Park, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville, soit du lundi au jeudi de 7h45 à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 7h45 à 11h45.

**DONNÉ À OTTERBURN PARK, le 26 septembre 2018**

Me Julie Waite, greffière